

La Bourse d'études ACAN-QC / BCF pour étudiants noir en droit

Objet : La bourse d'études ACAN-QC / BCF sera décernée à deux étudiants noirs en droit du Québec en fonction de leur excellence académique et de leur implication dans la communauté.

Montant : Deux bourses, chacune au montant de 1 500 \$.
Les candidats sont éligibles pour une (1) seule bourse.

Critères : Les candidats éligibles aux bourses doivent au moment de la candidature : 1) s'identifier en tant que personne noire; 2° être inscrit comme étudiant dans une faculté de droit reconnue au Québec; 3) démontrer l'excellence académique; et 4) être actifs dans leurs communautés.

Candidature : Les candidats doivent soumettre une lettre d'intention (d'une longueur maximale de deux (2) pages, à l'exclusion des pièces jointes, le cas échéant) qui énonce les critères susmentionnés.

Les lettres de recommandation sont les bienvenues mais ne sont pas obligatoires.

Décaissement : Les bourses seront attribuées en mai 2022

Échéance pour candidature : 8 avril 2022

Veillez soumettre votre candidature ou vos questions à :
treasurercablqc@cabl.ca